

Haute-Garonne : un fort dynamisme démographique et économique mais des disparités territoriales et sociales

Insee Analyses Occitanie • n° 141 • Septembre 2023



Un des quatre départements de France métropolitaine où la population augmente le plus vite

Au 1^{er} janvier 2023, 1 470 400 personnes vivent en Haute-Garonne. C'est l'un des quatre départements de France métropolitaine, avec l'Hérault, la Gironde et la Loire-Atlantique, où la population progresse le plus rapidement entre 2014 et 2020 (+1,2 % par an). La croissance démographique est forte dans la commune de Toulouse, 4^e ville de France, mais moins que dans le reste de l'agglomération et dans certaines communes qui y sont rapidement reliées. Comme ailleurs en Occitanie, les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Ces migrations contribuent à une croissance démographique de +0,7 % par an. Mais à la différence de la plupart des départements de la région, les naissances sont plus nombreuses que les décès en Haute-Garonne. Ainsi, le solde naturel contribue aussi à la hausse de la population (+0,5 % chaque année).

La population augmente à un rythme soutenu depuis de nombreuses décennies. Elle a plus que doublé depuis 1962, ce qui constitue la quatrième hausse la plus élevée de France métropolitaine sur les 60 dernières années (+138 %), après celles de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et de la Haute-Savoie. La hausse est particulièrement forte au début des années 60 où la Haute-Garonne accueille de nombreux rapatriés d'Algérie. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population continuerait d'augmenter fortement et la Haute-Garonne

La Haute-Garonne est l'un des quatre départements où la population augmente le plus vite en France métropolitaine. Le pôle toulousain en particulier attire toujours de nouvelles populations, notamment des jeunes. Neuf Haut-Garonnais sur dix habitent dans l'aire d'attraction de Toulouse. L'agglomération se densifie et l'étalement urbain se fait toujours plus loin de la ville-centre. La limitation de l'artificialisation, la gestion des déplacements et la maîtrise des prix de l'immobilier constituent des enjeux forts. L'emploi est dynamique et fortement spécialisé dans l'aérospatial. Les Haut-Garonnais disposent de niveaux de vie élevés, surtout dans l'aire d'attraction de Toulouse. Cependant d'importantes inégalités existent. Des poches de pauvreté sont situées le plus souvent au sein des villes, mais aussi dans la partie sud du département, plus rurale.

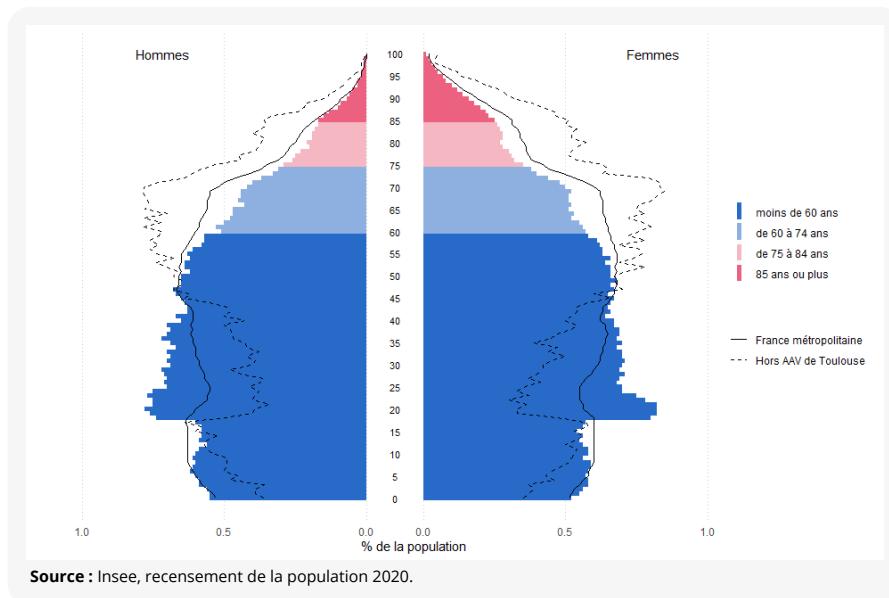
passerait du 9^e département français le plus peuplé aujourd'hui au 7^e en 2060 avec 1 741 000 habitants. Cependant, la croissance de la population ralentirait, le gain annuel de population passant progressivement de +13 400 habitants entre 2020 et 2030 à +1 600 entre 2060 et 2070.

Un département qui attire les jeunes

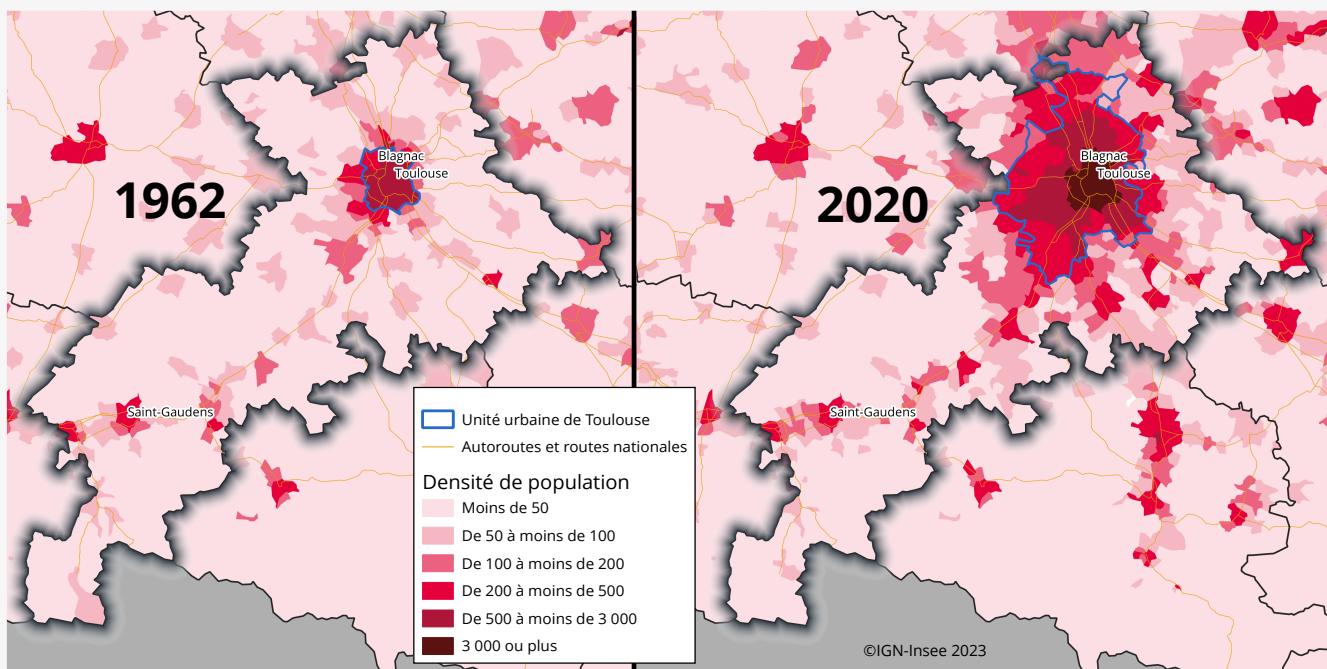
La Haute-Garonne attire principalement des jeunes de 18 à 24 ans qui s'y installent pour leurs études ou pour accéder à l'emploi.

En 2018, 19 200 jeunes sont arrivés dans le département, 12 400 l'ont quitté. Ce solde de 6 800 jeunes explique les trois quarts de l'excédent migratoire du département. L'attractivité de la Haute-Garonne dépasse les frontières de l'Occitanie. En effet, parmi les jeunes nouveaux arrivants, 49 % viennent d'une autre région et 14 % de l'étranger, les 37 % restants arrivant des autres départements de la région. De nombreux jeunes s'installent dans le département pour faire leurs études. En Haute-Garonne, 121 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur, dont la quasi-totalité dans l'agglomération

► 1. Répartition de la population de la Haute-Garonne selon l'âge et le sexe comparée à celle de la Haute-Garonne hors AAV de Toulouse et celle de France métropolitaine



► 2. Densité de population (habitants/km²) par commune en 1962 et en 2020



Sources : Insee, recensements de la population 1962 et 2020, IGN.

toulousaine. Près des deux tiers étudient à l'université, plus qu'au niveau national. Toulouse est l'une des villes les plus étudiantes de France : près d'un habitant sur six est étudiant, comme à Bordeaux et à Montpellier.

Qu'ils soient ou non étudiants, les jeunes âgés de 18 à 24 ans et également les personnes de 25 à 39 ans, sont nombreux en Haute-Garonne. Ils représentent respectivement 11 % et 21 % de la population, soit plus qu'en France métropolitaine ► figure 1. Les migrations résidentielles contribuent à creuser l'écart. Dans le département, les entrées sont nettement supérieures aux sorties sauf pour les 55-74 ans.

La population du département devrait toutefois vieillir. La Haute-Garonne ferait même partie des départements dont le nombre de seniors (habitants âgés de 65 ans ou plus) augmenterait le plus d'ici 2040 (+53 %). Pourtant le département resterait l'un de ceux de province où la part des seniors resterait la moins élevée.

Un important étagement urbain autour de Toulouse

Plus d'un Haut-Garonnais sur trois vit à Toulouse qui compte 498 000 habitants en 2020 ; plus de neuf sur dix résident dans son aire d'attraction ► définitions, qui s'étend même hors des frontières du département.

Plus des trois quarts de la population de Haute-Garonne vit dans une commune urbaine. Le territoire s'est fortement densifié, la Haute-Garonne étant le 6^e département de province le plus dense en 2023. La densification a été forte sur la commune de Toulouse mais aussi dans sa périphérie ► figure 2. En 1962, l'unité

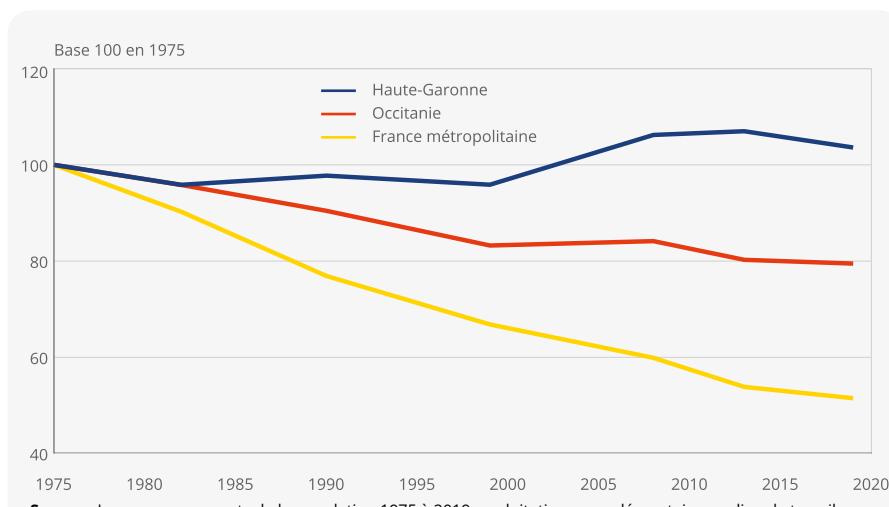
urbaine ► définitions de Toulouse était composée de seulement deux communes : Toulouse et Blagnac. Elle compte aujourd'hui 81 communes présentant une continuité du bâti et déborde hors du département.

Un enjeu important de ce département est la limitation de l'étalement urbain compte tenu de l'arrivée de nombreux nouveaux habitants chaque année. Entre 2009 et 2019, l'espace consommé pour l'habitat (+11 %) a augmenté moins vite que le nombre de ménages (+18 %), contrairement à la moyenne de province où les évolutions sont comparables (+8 % contre +9 %). Ainsi, sur cette période, le nombre de m² consommés par ménage supplémentaire (480 m²) est inférieur à la moyenne de France de province (830 m²). Le niveau est proche de celui de la Gironde (450 m²) mais

il est cependant élevé pour un département principalement urbain. Il est notamment supérieur à celui constaté dans le Rhône (190 m²) ou l'Hérault (260 m²).

La commune de Toulouse, d'une superficie supérieure à celle de Paris, s'est développée plus horizontalement que beaucoup d'autres grandes villes au territoire plus contraint. En Haute-Garonne, la moitié des logements sont des maisons individuelles. Sur la commune de Toulouse, les appartements sont bien plus présents (83 % des logements), davantage qu'à Bordeaux mais moins qu'à Montpellier, Lyon ou Marseille. En banlieue de Toulouse, le logement collectif est également majoritaire dans certaines communes telles que Blagnac, Ramonville-Saint-Agne ou Castanet-Tolosan, mais le logement individuel domine dans le

► 3. Évolution de l'emploi dans l'industrie en Haute-Garonne par rapport à l'Occitanie et la France métropolitaine



reste de l'unité urbaine. Le marché de l'immobilier est tendu avec un prix médian des transactions en Haute-Garonne en forte hausse depuis 2016. Pourtant les prix moyens restent moins élevés que dans les autres départements principalement urbains. La Haute-Garonne se place en treizième position des départements de France de province où le prix au m² des appartements est le plus élevé sur la période 2015-2019. Les prix au m² des appartements dans la commune de Toulouse restent relativement modérés comparativement à Bordeaux. Ils sont plus élevés dans les communes en périphérie que dans la ville-centre.

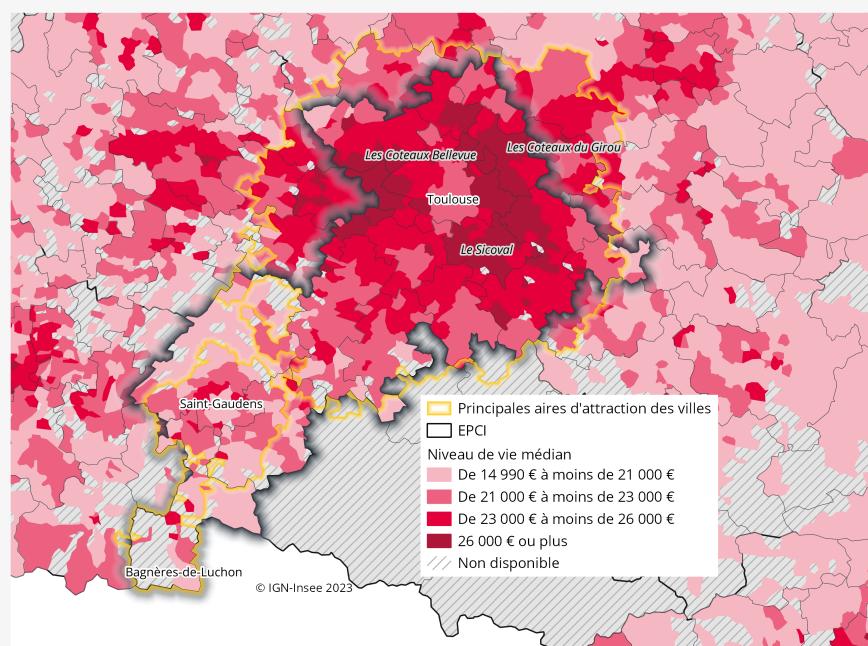
Les déplacements domicile-travail s'allongent en raison de l'étalement des couronnes urbaines. En 2019, la moitié des personnes qui travaillent dans le département habitent à 9 km ou plus de leur lieu de travail, contre 7 km en 2009. Ces distances sont parfois longues. Un cinquième des travailleurs habitent à plus de 20 km.

L'utilisation de la voiture pour se rendre au travail reste prédominante, même au sein de l'agglomération toulousaine. Cependant, 28 % des actifs de l'unité urbaine de Toulouse utilisent les transports en commun ou des mobilités douces (marche à pied et vélo). L'usage des transports en commun (17 %) est comparable à celui observé dans les unités urbaines de Montpellier, de Bordeaux ou de Marseille. Le vélo est plus utilisé dans l'agglomération de Toulouse (6 %) que dans celles de Lyon ou de Marseille mais légèrement moins qu'à Bordeaux ou Montpellier et bien moins que dans celles de Grenoble ou de Strasbourg où le vélo représente respectivement 12 % et 15 % des déplacements pour se rendre au travail.

Un travailleur sur dix habite en dehors du département

Depuis 1975, le nombre d'emplois dans le département a augmenté plus vite que la population. Entre 2008 et 2019 (dernière année avant le Covid), il croît de 1,3 % par an en moyenne, représentant la deuxième progression des départements français après la Haute-Corse mais où le volume d'emplois concerné est bien moins important. La moitié des 650 000 emplois occupés en 2019 en Haute-Garonne sont localisés dans la seule commune de Toulouse. La métropolisation des emplois est plus forte que celle des lieux de vie. En particulier, 10 % des emplois localisés en Haute-Garonne sont occupés par des actifs résidant en dehors du département. Le nombre d'actifs résidant hors du département et venant travailler en Haute-Garonne augmente et passe de 49 000 en 2008 à 63 000 en 2019. L'économie est fortement spécialisée dans

► 4. Niveau de vie médian par commune en 2020



Champ : ménages fiscaux – hors communautés et sans abris.
Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal – Filosofi (2020).

l'aéronautique et le spatial qui regroupent 15 % de l'emploi salarié marchand du département. En 2021, 590 établissements consacrent tout ou partie de leur activité à la filière aérospatiale. Au total, 68 000 de leurs salariés sont spécifiquement affectés à cette filière. Les plus gros employeurs sont basés dans l'agglomération toulousaine, au sein du groupe Airbus. Le pôle aérospatial s'est développé à Toulouse depuis l'installation de Latécoère dans cette ville en 1917 puis avec l'essor des deux constructeurs Sud Aviation et Bréguet dans les années 1960. Alors qu'en France l'économie est marquée par une forte désindustrialisation au XX^e siècle, l'emploi industriel augmente de 1999 à 2013 en Haute-Garonne ► figure 3 avant de flétrir légèrement pour atteindre 11 % de l'emploi en 2019.

Cependant, comme ailleurs en France, ce sont les activités tertiaires qui ont le plus progressé, atteignant 81 % de l'emploi salarié en 2019. Les activités de services à destination des entreprises occupent une part plus importante de l'emploi qu'en moyenne en France métropolitaine, notamment les activités informatiques et services d'information (4 % contre 2 %) et les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (8 % contre 4 %). La part d'emplois dans les commerces de détail et les services aux particuliers marchands ou non marchands est proche de la moyenne nationale. L'agriculture représente 1 % de l'emploi total et le secteur de la construction 6 %. Ce dernier secteur progresse légèrement entre 2014 et 2019 en Haute-Garonne alors qu'il recule en France. Les fonctions de conception, de recherche

et de prestations intellectuelles sont beaucoup plus présentes qu'au niveau national. En particulier, la recherche scientifique représente 2 % de l'emploi contre 1 % en France métropolitaine. De gros employeurs sont présents dans ce domaine tels le CNRS, le Centre national d'études spatiales et l'Oncopole, pôle de recherche en cancérologie. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont très présents dans les établissements du département (26 % des emplois contre 18,5 % en France métropolitaine). En particulier, les cadres des fonctions métropolitaines ► définitions, qui exercent des emplois « stratégiques » plus spécifiquement présents dans les grandes métropoles, se sont développés en vingt ans dans le département, passant de 11 % de l'emploi salarié en 1999 à 17 % en 2019.

Des niveaux de vie parmi les plus élevés de province

La forte proportion de cadres concourt à éléver le niveau de vie. En Haute-Garonne, la moitié des habitants ont un niveau de vie supérieur à 23 730 € par an en 2020, soit un revenu disponible d'au moins 1 980 € par mois pour une personne seule ou 4 150 € par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Ce niveau de vie médian est largement supérieur à la moyenne de la région Occitanie et classe la Haute-Garonne à la cinquième place des départements français de province. Toutefois, les niveaux de vie varient fortement entre les territoires. La périphérie de Toulouse concentre les plus élevés. Dans

la communauté d'agglomération du Sicoval au sud-est de Toulouse et dans les communautés de communes des Coteaux de Bellevue et des Coteaux du Girou au nord de Toulouse, la moitié des personnes disposent de 27 000 € ou plus par an ► **figure 4**. À l'inverse, les revenus sont moins élevés dans les territoires plus éloignés de Toulouse ► **encadré**.

Le chômage est plus faible que dans la région et comparable au niveau national. En 2022, 7,4 % des actifs sont au chômage en Haute-Garonne contre 8,7 % en Occitanie et 7,3 % en France.

Un niveau de formation élevé, en lien avec la structure des emplois et la fonction de pôle d'enseignement supérieur de Toulouse, contribue à ce résultat. Les titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 ou supérieur sont nombreux en Haute-Garonne (17 % contre 11 % en France métropolitaine).

De fortes disparités de niveaux de vie entre habitants

Les 10 % les plus riches disposent d'un niveau de vie supérieur à 41 500 € par an. Ce niveau de vie des plus aisés place le département au 6^e rang des départements de province. Les inégalités sont fortes entre habitants de la Haute-Garonne puisque cette population aisée dispose d'un niveau de vie 3,4 fois supérieur aux 10 % les plus pauvres, dont le niveau de vie est inférieur à 12 200 €. Le département est ainsi le 10^e département de province où les inégalités de niveaux de vie sont les plus fortes, le deuxième de la région après l'Hérault.

Sur l'ensemble du département, le taux de pauvreté (13,3 % en 2020) est le plus faible de la région ► **définitions**. Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale (14 %). Cependant, plusieurs poches de pauvreté sont concentrées dans les villes du département, en particulier dans les 19 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV – ► **définitions**) localisés en Haute-Garonne où la moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. La commune de Toulouse abrite 12 QPV qui regroupent 12 % de la population de la commune. Le quartier du Mirail est le plus peuplé avec 32 300 habitants. À Muret, 20 % de la population de la commune habite dans un QPV. Un seul QPV, situé à Saint-Gaudens, est hors de l'unité urbaine de Toulouse. ●

Bérénice Costes, Jean-Philippe De Palmas



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Bernadette de la Rochère

► Encadré – Seulement 10 % des Haut-Garonnais vivent hors de l'aire d'attraction de Toulouse

Seulement 86 000 Hauts-Garonnais habitent en dehors de l'aire d'attraction de Toulouse, en majorité dans le sud du département. Les deux tiers d'entre eux habitent dans l'aire d'attraction de Saint-Gaudens, seule commune de plus de 10 000 habitants située en dehors de l'aire d'attraction de Toulouse.

La population hors aire d'attraction de Toulouse stagne sur la période récente, contrairement à celle du reste du département qui augmente fortement. En effet, l'excédent migratoire vient tout juste compenser le déficit naturel causé par des décès plus nombreux que les naissances. La population y est plus âgée qu'ailleurs dans le département : 30 % de la population a 65 ans ou plus contre 17 % en moyenne en Haute-Garonne. Plus d'un tiers de la population est retraitée. Cette partie du département, principalement située dans le massif des Pyrénées, est celle où le tourisme pèse le plus dans l'économie. À l'échelle du département le tourisme génère 3,6 % des emplois, mais cette proportion est plus élevée hors aire d'attraction de Toulouse, surtout dans les stations de sports d'hiver, même si le tourisme y est plus saisonnier. L'accueil des touristes s'appuie en partie sur les résidences secondaires qui représentent 22 % des logements hors aire d'attraction de Toulouse contre 2 % dans cette aire. La part des résidences secondaires dépasse les 50 % dans certains territoires tels que la communauté de communes des Pyrénées Haut Garonnaises autour de Bagnères-de-Luchon. L'adaptation et la pérennisation du tourisme de montagne dans le contexte de réchauffement climatique sont des enjeux forts pour maintenir l'activité sur ces territoires.

Hors aire d'attraction de Toulouse, le niveau de vie des habitants est inférieur d'environ 3 000 € par an à celui enregistré dans l'aire de Toulouse. La population vit plus souvent sous le seuil de pauvreté (17,1 %, soit quatre points de plus que dans le reste du département). Le taux de chômage y est plus élevé de deux points par rapport à la moyenne du département.

Bien que le territoire soit globalement bien équipé en commerces et en services par rapport au nombre d'habitants, la dispersion de la population et la topographie de cette partie du département rendent parfois difficile l'accès aux équipements. Seulement 49 % des habitants disposent d'un médecin généraliste dans leur commune et 42 % d'un dentiste. Les temps de déplacement peuvent être longs pour accéder à un service médical. Un Haut-Garonnais sur cinq vivant en dehors de l'aire d'attraction de Toulouse habite ainsi à plus de 30 minutes d'un service d'urgences médicales.

► Définitions

L'aire d'attraction d'une ville (AAV) définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Unité urbaine (ou agglomération) : commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Cadres des fonctions métropolitaines : emplois « stratégiques » plus spécifiquement présents dans les grandes aires urbaines. Il s'agit des cadres ou chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des fonctions conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Cohérente avec l'analyse fonctionnelle des emplois, cette notion remplace celle d'emplois métropolitains supérieurs auparavant utilisée à l'Insee.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian très bas comparé à celui de son unité urbaine d'appartenance et au revenu médian national.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage (revenu à disposition pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC permettent de tenir compte des économies d'échelle liées à la composition du ménage : une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian national une année donnée, soit 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC) en 2020.

► Pour en savoir plus

- « L'Occitanie : une région attractive face au vieillissement de sa population, aux enjeux environnementaux et aux inégalités », *Insee Analyses Occitanie* n° 129, mars 2023.
- « Massif des Pyrénées, une organisation façonnée par la géographie », *Insee Analyses Occitanie* n° 101, janvier 2021.
- « Toulouse et Montpellier : une primauté en Occitanie qui remonte à loin », *Insee Analyses Occitanie* n° 79, septembre 2019.



ISSN : 2493-4178

© Insee Occitanie 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur